

Fête de  
La  
St-Jean

# Joussé

20-21-22  
Juin 2025

## Vendredi 20 juin

**21h30 Retraite aux flambeaux et feu de st Jean**  
Animation »Les Jeux de Tonton Fag »

## Samedi 21 juin

**10h/16h intervention des Pompiers de Charroux**  
Présentation, Initiation, Démonstration

**14h : Animation Tir à l'arc**

**20h : Repas dansant animé par DJ Flash Dance**

Adulte : 21€, enfant (-10ans) : 10€

Réservation : 06.76.60.55.38 ou 06.64.44.16.81

**23h : GRAND FEU D'ARTIFICE suivi du bal**

## Dimanche 22 juin

**9h : Marché créateur producteur**

**10h : COLOR RUN** départ devant la mairie

5€ jusqu'à 15ans, 10€ adulte réservation sur Hello asso

**12h : Foodtruck Lafrite Se Rebelle**

**14h : Tournois de pétanque et palets**

organisés par le lien amical Joussé-Payroux

Buvette / Organisés par le comité des fêtes

## Fête foraine

# INFOS – JOUSSÉ N° 24

2024 - 2025



## SOMMAIRE

<b>Le Mot du Maire</b> .....	1
<b><u>Les finances communales 2024</u></b>	
- Le compte administratif .....	2 à 4
- Affectation des résultats /Les Travaux réalisés.....	5
- Délibération approbation du Compte Financier Unique .....	6
<b><u>Les finances communales 2025</u></b>	
- Le Budget Primitif .....	7
- Délibération vote du budget 2025 .....	8
- Les travaux Prévus / subventions communales .....	9
<b><u>INFORMATIONS COMMUNALES</u></b>	
- Horaire de la Mairie .....	10
- État civil – urbanisme .....	10
- Tarifs Salle des Fêtes « Fabien IRIBARREN » et Aire de Loisirs .....	11
- Tarifs Cimetière .....	12
- Recensement à 16 ans.....	13
- Déchets verts.....	14
- Classement des chiens en catégories / Chiens .....	15
- Travaux Eaux de Vienne-SIVEER.....	16
- Projet Salle des Fêtes.....	17
- SIVOS .....	18
- Constructions maisons Cité du Côteau .....	19
- Le Manège des Pains .....	20
- Sécurité routière .....	21
<b><u>VIE ASSOCIATIVE</u></b>	
UNC Anciens combattants – La Mairie .....	22
APE des Châtaigniers.....	23-24
Comité des Fêtes .....	25-27
Comité de jumelage des amis du Manga .....	28
La Brême de Payroux-Joussé .....	29
AICA .....	30
Paroisse Saint-Sauveur en Civraisien .....	31
Club de l’amitié .....	32
Culture et Loisirs .....	33
Lien Amical Joussé-Payroux .....	34-35
Journée Citoyenne .....	36-37
<b><u>INFORMATIONS DIVERSES</u></b>	
Numéros appels urgence.....	38
Centre de secours de Charroux .....	39
France Services .....	40
Pluriservises .....	41
Mission Locale .....	42
Communauté de Commune du Civraisien en Poitou.....	43
Lien d’accueil Enfants Parents « les Fripounets » .....	44
Compagnie de la Trace .....	45
Rester branché, élagué .....	46
SOLIHA .....	47
Eaux de Vienne .....	48
Éclairage public .....	49
Transport à la demande.....	50
Permis de sauver .....	51
Urbanisme Infos Utiles .....	52
ADMR .....	53

### **FÊTE DE LA SAINT JEAN**

Responsable publication : Le Maire, Lydie NOIRALU Participation écriture : Corine RICHARD

Bernard PEINTUREAU pour la plupart des photos.

Merci à Corine RICHARD, notre secrétaire pour le temps qu’elle prend pour mettre ce journal en page et en faire une très grande partie de rédaction.

Le Maire, Lydie NOIRALU



Association ADMR de  
USSON DU POITOU

Notre association intervient sur les communes de, Joussé, Payroux, Saint-Securin, Saint Martin l'Ars, Mauprévoir et Usson du Poitou auprès de 145 clients. Depuis 2018, l'association est présidée par Anne Faroux.

**Vous aussi vous souhaitez donner du sens à votre engagement ? Devenez BENEVOLE à l'ADMR !**

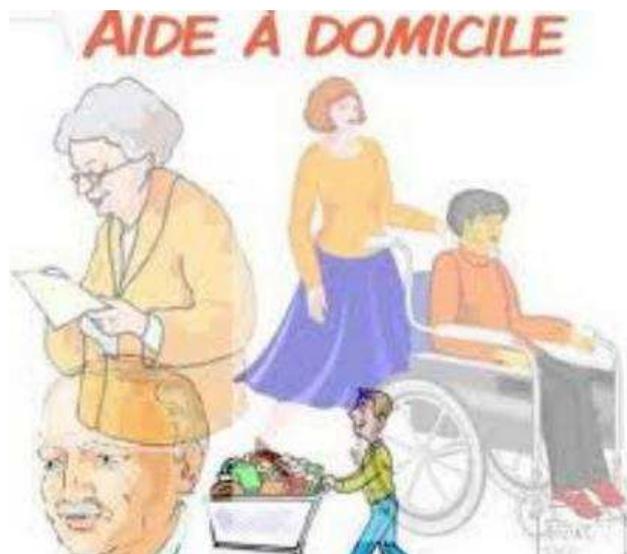
Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil ou encore des qualités d'organisation et d'animation ? Parmi les multiples missions proposées par notre association, il y en a forcément une qui vous ressemble !

Rejoignez notre équipe de 6 bénévoles.

**Choisissez un emploi stable, devenez SALARIE à l'ADMR !** Vous avez le sens de l'entraide et de la chaleur humaine, vous souhaitez trouver un véritable emploi dans un domaine qui allie valeurs humaines et professionnalisme ?

**Nous vous proposons des services pour tous, à tous les âges de la vie.**

**En 2021, l'association a réalisé plus de 20 655 heures d'interventions auprès de tous les publics, et plus spécifiquement 16 288 heures APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), auprès des personnes de 60 ans et plus, en perte d'autonomie.**



**Association ADMR de Usson du Poitou**

📍 23 rue du Général de Gaulle  
86350 USSON DU POITOU  
☎ 05 49 59 04 08  
✉ info.assousson.fede86@admr.org



**Vous souhaitez nous rencontrer ?** Nous vous accueillons du lundi au Vendredi, de 9h à 12h.

## URBANISME INFOS UTILES

Vous avez un projet dans la commune  
L'agence des territoires instruit nos demandes.

Un cahier est à votre disposition à la mairie pour noter vos futurs projets

Une permanence en instruction urbanisme avec l'Agence des Territoire de la Vienne à lieu le **Vendredi matin de 9h30 à 12h30 avec ou sans RDV** au siège de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou.

Vous pouvez faire une demande en déposant le dossier à la mairie ou dématérialisé sur le site :

<https://saasweb.oci-urbanisme.fr/NetADS/sve/ATD86/>

CUa : Certificat d'urbanisme d'information

CUb : Certificat d'urbanisme opérationnel

DP : Déclaration préalable de travaux

PC : Permis de construire

PCMI : Permis de construire pour maison individuelles ou ses annexes

### Quelles autorisations, pour quels travaux ?

**DP : Déclaration Préalable**  
**PC : Permis de Construire**

**TOIT**  
Tuiles (réfection de toiture) : DP  
Auvent, préau  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC  
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP

**PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :**  
DP

**FAÇADE, RAVALEMENT :** DP

**CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES :** DP

**TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)**  
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité  
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : PC

**GARAGE**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC  
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

**PISCINE**  
• < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité  
• < 100 m<sup>2</sup> ouverte : DP  
• < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : DP  
• > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : PC

**MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE**  
DP

**VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 40 m<sup>2</sup> : DP  
• > 40 m<sup>2</sup> : PC

**CABANE BOIS OU BÉTON**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC

**PORTAIL**  
DP

**DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :**  
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.  
• Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.  
**Attention :** il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

## LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Voici à votre lecture le journal communal de l'année 2024 avec un début d'informations pour 2025. L'année a bien commencé en animation avec la cérémonie traditionnelle des vœux, en janvier, où vous étiez nombreux, ainsi que le goûter des aînés, fin février, animé par l'orchestre l'Union Musicale « La Liberté » de St Maurice la Clouère. Et tout au long de l'année 2024 les associations communales ont offert des moments de détente, entre salon des collectionneurs, le palet, les expositions de peinture, fête de la St Jean, Thé et Dîner dansant, couture, vélos.....pour passer des bons moments. N'hésitez pas à venir les rejoindre.

Début 2025, a eu lieu, du 16 janvier au 15 février, le **recensement**, qui a relevé une augmentation légère du nombre d'habitants, depuis le dernier recensement de 2019 soit 2. Remerciements à Madame Nectoux qui a fait la collecte des informations pour la 2<sup>ème</sup> fois.

**Le dernier rapport du Major Commun de la gendarmerie** indiquait que l'année 2024 avait été calme et sans intervention. 2025 a commencé plus mouvementée avec des problèmes de voisinage entre autres. Si les rapprochements avec la mairie ne conviennent pas, il est possible de contacter le **Conciliateur** (voir coordonnées p38) mais ne pas appeler la gendarmerie qui ne gère pas ces problèmes locaux (sauf cas de force majeure)

Le Syndicat Eaux de Vienne-Siveer a entrepris d'importants travaux de changement des **canalisations d'eau potable**, ainsi que la pose de nouveaux tuyaux d'assainissement collectif (\*)

**La Fibre** s'installe progressivement, il reste encore des lieux-dits et des rues non fibrés ou non connectés. Tout devrait être terminé fin d'année (si pas de retard) par les équipes d'installation qui sont très sollicitées. La mairie est fibrée depuis le mois d'avril 2025.

**Le plan local d'urbanisme, PLUI**, est en révision (fin...2026). Je vous rappelle que si vous avez un projet d'aménagement, de construction, sur votre terrain, il est encore temps de le présenter (dépôt mairie) pour voir s'il peut être intégré.

**Le Cabinet médical de garde**, rue des Loges, qui pouvait accueillir des consultations médicales d'urgence, les soirs et les week-end, depuis plusieurs années, est définitivement fermé. Les maisons de santé sont maintenant organisées pour assumer ces permanences. Ce local vide va devoir trouver une nouvelle affectation, voir une vente....

**La construction des 6 maisons** par la Société Bébiu Access pour Habitat de la Vienne, à la Cité du Côteau est en cours, cela va répondre aux nombreuses demandes de locations reçues régulièrement par la mairie (\*).

Enfin notre important projet de **rénovation de la salle de fête** est toujours en instruction avec le cabinet d'architectes. Le coût estimé étant très élevé, nous prenons le temps de voir toutes les possibilités (\*)

Certains se plaignent de la **vitesse** dans certains hameaux. Prudence aussi sur les rues principales où parfois certains roulent sur les plots rouge et blancs déposés ! Derrière tous chantiers, il y a des personnes qui travaillent en bordure des trottoirs. Il est nécessaire d'être prudent pour que chacun puisse se sentir en sécurité. Des plaintes également de chats qui disparaissent (\*)

Bonne nouvelle, **le Conseil Départemental** a validé des travaux de remise en état de la route départementale D 727 qui traverse notre commune. Le chantier doit commencer dans quelques semaines et la commune a validé des travaux de rénovation de bordures de trottoirs endommagées. Eaux de Vienne a également prévu des nouveaux travaux sur la D28 en direction de Payroux (\*)

Bonne lecture

(\* voir article)

Le maire, Lydie NOIRAUT

# LES FINANCES COMMUNALES

## 2024

Dans sa séance du 13 mars 2025, le Conseil municipal a validé le Compte Financier Unique de l'année 2024 – Budget réalisé -

### SECTION FONCTIONNEMENT

<i>Dépenses de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
011	Charges à caractère général	67018.36
012	Charges de personnel et frais assimilés	74966.30
014	Atténuations de produits	2629.00
65	Autres charges de gestion courante	53251.46
66	Charges financières	313.05
67	Charges spécifiques	1321.30
68	Dotations provisions semi-budgétaires	188.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1580.96
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>201 268.43</b>

#### Les dépenses ou charges de fonctionnement :

- **Les charges à caractère général** d'un montant de 67018.36 € comprennent les dépenses d'eau, d'électricité, assainissement, de combustibles, de carburants, d'entretien, de petits équipements et de fournitures administratives.
- **Les charges de personnel et frais assimilés** d'un montant de 74966.30 € comprennent les salaires de personnels titulaires et non titulaires, les cotisations salariales, patronales et autres organismes sociaux.
- **Atténuations de produits** d'un montant de 2629.00 € comprennent le prélèvement Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) et autres restitutions titre dégrèvement sur contribution directes (taxe habitation).
- **Les autres charges et de gestion courante** d'un montant de 53251.46 € comprennent les indemnités du maire et des adjoints, les cotisations retraite, la participation financière au SIVOS (26171.56€), au syndicat du collège (1627.10), et les subventions aux Associations (3326), dossiers urbanismes (2090.00€).
- **Les Charges financières** d'un montant de 313.05€ sont les intérêts des emprunts.
- **042 Opération d'ordre de transfert entre section** d'un montant de 1580.96€ travaux voiries en surplus de l'enveloppe allouée.

PERMIS DE SAUVER

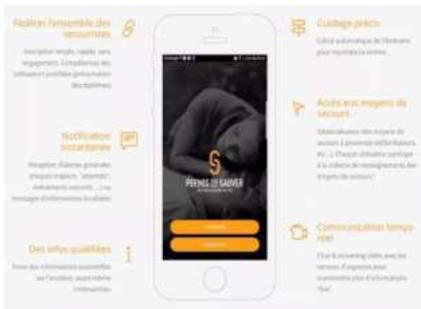


- Application gratuite dédiée à l'urgence vitale -

Permis de Sauver est une application ayant pour objectif d'aider les services de secours grâce à un réseau de citoyens sauveteurs.

Volontaires et bénévoles, ils ont pour mission d'aider les victimes dans l'attente des secours. Grâce à leur système de géolocalisation, les citoyens sauveteurs participent à la réduction du temps d'intervention des urgences.

Alors que vous soyez secouriste, pompier, médecin OU NON, devenez citoyen sauveteur pour sauver des vies !



**DAE (Défibrillateur Automatisé Externe)**  
**localisé : Extérieur Salle des Fêtes Joussé**



CIVRAISIEN  
EN POITOU



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## Le Transport à la Demande Intercommunal

vos déplacements de proximité

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU CIVRAISIEN EN POITOU

2,30€ Le voyage aller  
tarif tout public  
4,10€ Le voyage aller-  
retour tarif tout  
public  
0,40€ Le voyage  
tarif Solidaire\*  
\* Sur présentation de la Carte Solidaire.

### Bassin de Charroux



Réservez au  
0 970 870 870



Nous venons vous  
chercher à domicile !

à Asnois, Charroux, Chatain, Genouillé, Jossé,  
La Chapelle-Bâton, Payroux,  
Saint-Romain, Surin et à des arrêts prédéfinis  
entre Savigné et Civray

transport.nouvelle-aquitaine.fr

Valable jusqu'au 31 août 2024.

Toute l'information sur  
[transport.nouvelle-aquitaine.fr](https://transport.nouvelle-aquitaine.fr)  
pour réserver directement en ligne

Pour plus d'informations,  
flashez moi !



# LES FINANCES COMMUNALES

2024

les recettes ou produits de fonctionnement :

<i>Recettes de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
013	Atténuations de charges	320.73
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	25 342.51
73	Impôts et taxes	84 143.24
731	Imposition direct	81 177.00
74	Dotations et participations	56 117.17
75	Autres produits de gestion courante	12 980.41
76	Produits financiers	4.09
77	Produits spécifiques	0.00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>260 085.15</b>
002	Excédent de fonctionnement reporté	206 555.26
	Total recette d'ordre	0.00
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>466 640.41</b>

- **Les produits des services, domaine et vente** d'un montant de 25 342.51€ correspondent aux recettes de concessions de cimetière, de redevance d'occupation des sols d'Orange et de SOREGIES, de prestations de services, redevance d'occupation des sols de l'ATRC France pour le mât téléphonique, les conventions de servitudes sur 3 ans pour le passage des Éoliennes dans le bourg (20 000€ en une fois).
- **Les impôts et taxes et imposition direct** d'un montant de 84 143.24 € correspondent aux recettes des contributions directes que sont les 3 taxes (taxe foncière bâtie et non bâtie) dont les taux sont votés par la commune chaque début d'année, le versement de la CFE/CVAE (ancienne taxe professionnelle) est versé par la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, par les attributions de compensation.
- **Les dotations et participations** d'un montant de 56 117.17€ comprennent les subventions versées par les services de l'État, le plus souvent calculées au nombre d'habitants, pour aider au fonctionnement du budget de la commune.
- **Autres produits de gestion courante** d'un montant de 12 980.41 € correspondent au revenu des immeubles (locations salles communales, location cabinet médical jusqu'en septembre, local boulangerie), ainsi que la régie photocopies.
- **Produits financiers** d'un montant de 4.09 € correspondent à l'acquisition de parts sociales de sociétés locales d'épargne.
- **L'excédent de fonctionnement** reporté d'un montant de 206 555,26 € correspond à ce qui restait au bilan du précédent budget 2023.

# LES FINANCES COMMUNALES

2024

## SECTION INVESTISSEMENT

<i>Dépenses d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
001	Déficit investissement	11 655.12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00
16	Emprunts et dettes assimilés	7 415.66
204	Subvention d'équipement	0.00
21	Immobilisations corporelles	11 947.62
23	Immobilisations en cours	7 092.88
040	Opération ordre	0.00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>38 111.28</b>

<i>Recettes d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 141.43
13	Subventions d'investissement reçues	3 491.00
040	Opérations d'ordres	1 580.96
	<b>TOTAL RECETTES</b>	
001	Excédent d'investissement reporté	0.00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>24 213.39</b>

### Les dépenses d'investissement :

- **Déficit investissement** reprise du déficit d'investissement de 2023 pour un montant de 11 655.12 €
- **Dotations, fonds divers et réserves** pour un montant de 0 €
- **Emprunts et dettes assimilés** pour un montant de 7 415.66 € correspondent à l'annuité de 2 prêts contractés pour l'achat de terrains, datant d'avant 2008 (Fin du prêt en 2025) et pour l'achat de la tondeuse en 2021 (fin 2025).
- **Immobilisations corporelles** pour un montant de 11 947.62 € correspondent aux différents achats réalisés mentionnés dans la page suivante à savoir : achat de 3 armoires, 2 à rideaux et une ignifugée
- **Immobilisations en cours** pour un montant de 7 092.88 € correspond aux factures des architectes concernant les travaux de la réhabilitation de la Salle des Fêtes «Fabien Iribarren»

### Les recettes d'investissement :

- **Dotations, fonds divers et réserves** pour un montant de 19 141,43 € correspondent au remboursement de la TVA (N-2) sur les immobilisations et à l'excédent de fonctionnement capitalisé + la taxe d'aménagement.
- **Subventions d'investissement reçues** pour un montant de 3 491 € correspondent à des subventions du Conseil Départemental destinées à aider le paiement des investissements décidés en Conseil Municipal pour l'amélioration de la commune.
- **Opération d'ordre** d'un montant de 1 580.96 € comprennent des écritures d'ordre budgétaire.

### Une nouvelle solution pour signaler une panne d'éclairage public

Le Groupe Sorégies, en charge de la gestion de l'éclairage public de notre commune, vient de dévoiler sa nouvelle plateforme numérique de signalement des pannes d'éclairages public. Une initiative innovante, qui offre une solution rapide et accessible à tous.

Grâce à cette plateforme, signaler une panne devient un jeu d'enfant. Disponible depuis votre navigateur web, elle vous permet de déclarer une panne en moins d'une minute, éliminant ainsi le besoin de déplacements en mairie. Une réponse rapide sera apportée aux pannes, améliorant la qualité du service d'éclairage public.

### Je constate un dysfonctionnement sur un lampadaire à côté de moi, que dois je faire ?

Rien de plus simple ! Connectez-vous sur le site [soregies.fr](https://soregies.fr), rubrique éclairage public. À partir de votre position GPS ou via une adresse que vous préciserez, sélectionnez sur la carte interactive qui apparaîtra le lampadaire concerné par la panne. Vous n'avez plus qu'à valider votre signalement, Sorégies prendra ensuite le relai.

Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité d'apporter des informations complémentaires lors de l'enregistrement de la panne, mais aussi d'indiquer votre mail afin de pouvoir suivre l'état d'avancement de la réparation.

Pour signaler une panne ou en savoir plus, rendez-vous sur <https://soregies.wesignal.fr/fr/> ou contactez le service municipal.



## INFORMATIONS DIVERS

Simplifiez-vous la vie, gérez vos démarches au fil de l'eau avec la nouvelle [Agence en ligne d'Eaux de Vienne](#)

Votre Agence en ligne met aussi à votre disposition des articles d'actualité ainsi que des informations pratiques sur notre service public et sur l'eau potable en général.

Munissez-vous de votre facture ou de votre contrat et créez votre compte sur <https://ael.eauxdevienne.fr/>



### Relève optimisée

#### **Nouveau : deux relèves réelles des compteurs d'eau par an**

Dans le cadre de l'amélioration de ses services, Eaux de Vienne a mis en place, depuis le 1er janvier 2025, une nouvelle organisation concernant la relève des compteurs d'eau. Désormais, deux relèves réelles de votre compteur seront effectuées chaque année. Cette évolution a pour objectif :

- De garantir une facturation plus précise : vous recevrez chaque année deux factures calculées sur votre consommation réelle et non pas une facture au réel et une estimative
- D'améliorer le suivi et la gestion de vos consommations d'eau
- De détecter plus rapidement d'éventuelles anomalies, telles que les fuites
- De vous permettre d'avoir une meilleure maîtrise de votre consommation d'eau et de votre budget

#### Ce que cela change pour vous si vous êtes mensualisé :

- Avant : 1 plan de mensualisation sur 10 échéances + 1 facture réelle
- Après : 2 plans de mensualisation sur 5 échéances + 2 factures réelles

#### Si vous n'êtes pas mensualisé :

- Avant : 1 facture réelle + 1 facture estimative
- Après : 2 factures réelles
- 

#### **Wording réseaux sociaux**

Désormais, deux relèves réelles des compteurs d'eau seront effectuées chaque année.

Les objectifs ? Garantir une facturation basée sur des consommations réelles, détecter plus rapidement d'éventuelles fuites et avoir une meilleure maîtrise de votre consommation d'eau et de votre budget.

Plus d'informations ici [👉 https://www.eauxdevienne.fr/actualites/releve-des-compteurs-deau-sur-votre-commune/](https://www.eauxdevienne.fr/actualites/releve-des-compteurs-deau-sur-votre-commune/)

## FINANCES COMMUNALES 2024

### AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024

RECETTE DE FONCTIONNEMENT .....	260 085.15
DÉPENSE DE FONCTIONNEMENT .....	<u>201 268.43</u>
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT .....	58 816.72
RÉSULTAT CUMULÉ ANTÉRIEUR .....	<u>206 555.26</u>
RÉSULTAT DE CLÔTURE .....	265 371.99
RECETTE D'INVESTISSEMENT .....	24 213.39
DÉPENSE D'INVESTISSEMENT .....	<u>38 111.28</u>
RÉSULTAT DE CLÔTURE .....	- 13 897.89

**La commune a préparé son budget prévisionnel 2025 avec un solde départ de 265 371.99 € en fonctionnement et un solde négatif de 13 897.89 € en investissement.**

**Soit un résultat 2024 de + 251 474.10 €**

### ACHATS ET TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024



Achat armoire ignifugée à l'entreprise SEDI pour un montant de 2 769.00 € HT soit un total de 3 322.80€ TTC.

Armoire qui est destinée à conserver les registres d'état civil et autres en cas d'incendie.



Achat de deux armoires à rideaux à l'entreprise BMP pour un montant de 969.50 € HT soit un total de 1 163.40 € TTC.

Mise en place de plaques d'accessibilité (podotactiles), accès Préau Boulangerie, salle des Associations, par ACTI'START pour un montant de 2177.92 HT (sans TVA)

Ces investissements ont été subventionnés à hauteur de 80% Activ'3

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Lydie NOIRAULT

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	9	0
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

Mme Lydie NOIRAULT, M. GEFFROY Armand, M. MOULIGNEAUX Pascal, Mme PUISAIS Virginie, M. FOUCHER Rémi, M. PLANCHET Gilles, Mme ROGEON Evelyne, M. BONNET André, M. PEINTUREAU Bernard

**Procurat ion(s) :**

Mme LELONG Marianne ayant donné pouvoir à Mme NOIRAULT Lydie ; Mme DROULIN Cathy ayant donné pouvoir à Mme PUISAIS Virginie

**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
20 mars 2025

**Etai(en)t excusé(s) :**

Date d'affichage
27 mars 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**  
Mme RICHARD Corine

	<b>VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024</b>
et publication du	réuni sous la présidence de M. GEFFROY Armand, 1er Adjoint au Maire,

**Investissement**

Dépenses :	Prévu :	438 824,16
	Réalisé :	38 111,28
	Reste à réaliser :	392 038,24
Recettes :	Prévu :	438 824,16
	Réalisé :	24 213,39
	Reste à réaliser :	256 372,00

**Fonctionnement**

Dépenses :	Prévu :	425 140,22
	Réalisé :	201 268,43
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	425 140,22
	Réalisé :	466 640,41
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	-13 897,89
Fonctionnement :	265 371,98
Résultat global :	251 474,09

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à JOUSSE

Le Maire NOIRAULT Lydie

le(s) secrétaire(s) de séance



*Lydie Noiraault*

*Richard*

**AR Prefecture**  
 086-218601193-20250325-DCM20250325\_02-DE  
 Reçu le 07/04/2025  
 Publié le 07/04/2025

INFORMATIONS DIVERSES



Je suis **PROPRIÉTAIRE**,  
**FUTUR ACQUEREUR**,  
Je souhaite **RÉNOVER** ou  
**ADAPTER** mon logement

**2023 - 2028**



**05.49.61.61.91**

**O**opération  
**P**rogrammée  
d'**A**mélioration de  
l'**H**abitat et de  
**R**enouvellement  
**U**rbain

**AIDES FINANCIERES**

**CONSEILS TECHNIQUES**

**APPUI ADMINISTRATIF**

**SOLiHA** vous accompagne  
**GRATUITEMENT**



# Pour rester branché, élaguez

**Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?**

Si vous êtes propriétaires de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.

Élaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie.



## LES FINANCES COMMUNALES 2025

Dans sa séance du 25 mars 2025, le Conseil municipal a validé **le Budget Primitif** de l'année 2025 – Budget Prévisionnel –

### SECTION FONCTIONNEMENT

<i>Dépenses de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
011	Charges à caractère général	176 668.51
012	Charges de personnel et frais assimilés	84 450.00
014	Atténuations de produits	3 829.00
65	Autres charges de gestion courante	63 023.00
66	Charges financières	165.00
67	Charges exceptionnelles	0.00
68	Dotations aux amortissements	200.00
023	Virement à la section d'investissement	7 564.34
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>335 899.85</b>

<i>Recettes de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
013	Atténuations de charges	1 000.00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	4 750.00
73	Impôts et taxes	79 000.00
731	Impôts directs	80 300.00
74	Dotations, subventions et participations	50 787.00
75	Autres produits de gestion courante	4 250.00
76	Produits financiers	5.00
002	Excédent de fonctionnement reporté N-1	115 807.85
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>335 899.85</b>

### SECTION INVESTISSEMENT

<i>Dépenses d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	7 564.36
21	Immobilisations corporelles	12 052.00
23	Immobilisations corporelles	512 038.24
001	Déficit investissement	13 897.89
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>545 552.49</b>

<i>Recettes d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	154 459.13
13	Subventions d'investissement à recevoir	269 972.00
16	Emprunts et dettes assimilés	113 557.02
021	Virement de la section fonct	7 564.34
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>545 552.49</b>

Sur les 265 371.98 d'excédent de fonctionnement un montant de 149564.13 a été versé à la section d'investissement pour préparer l'éventuelle rénovation de la salle des fêtes. D'important crédits ont été inscrits pour la salle des fêtes.

### TABLEAU DES TAXES 2025

Vote pour l'année 2025 ainsi qu'il suit le taux des contributions directes locales, **avec une augmentation de 1%** par rapport à l'année 2024, délibération du 10 février 2025

<i>DÉSIGNATION</i>	<i>TAUX 2024</i>	<i>TAUX 2025</i>
<i>Taxe d'habitation sur résidence secondaire</i>	<i>16.45%</i>	<i>16.61%</i>
<i>TFB (Taxe Foncière Bâtie) communale</i>	<i>25.60%</i>	<i>25.85 %</i>
<i>TFNB (Taxe Foncière non Bâtie)</i>	<i>27.33%</i>	<i>27.60%</i>

Les bases sont votées par l'État, en augmentation en 2024

# EXTRAIT

## DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en  
exercice : 11  
Nombre de membres  
présents : 9

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq mars à 19H00, le conseil municipal de la commune de Jossé (Vienne) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Lydie NOIRAULT.

Date de convocation : 20 mars 2025

**Présents :** Mme NOIRAULT Lydie, Mr GEFFROY Armand, Mr MOULIGNEAUX Pascal, Mme PUISAIS Virginie, Mr FOUCHER Rémi, Mr PLANCHET Gilles, Mme ROGEON Evelyne, , Mr BONNET André, Mr PEINTUREAU Bernard.

**Absents :** Mme LELONG Marianne ayant donné pouvoir à Mme NOIRAULT Lydie ;  
Mme DROULIN Cathy ayant donné pouvoir Mme PUISAIS Virginie

**Secrétaire de séance :** Mme RICHARD Corine

#### **3 - OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025**

Le conseil municipal sous la présidence de Madame le Maire, Maire de Jossé vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025

Investissement :

- Dépenses .....	545 552.49
- Recettes .....	545 552.49

Fonctionnement :

- Dépenses .....	335 899.85
- Recettes .....	335 899.85

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : .....	545 552.49	(dont 392 028.24 de RAR)
Recettes : .....	545 552.49	(dont 256 372.00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : .....	335 899.85	( dont 0.00 de RAR)
Recettes : .....	335 899.85	(dont 0.00 de RAR)

## INFORMATIONS DIVERSES



Jeudi 8 Août 2024 : Joussé place des Tilleuls

20h : La Grenouille fait sa soupe avec HUBERT

21h : Carrément Chèvre

La commune de Joussé par le biais du Comité des Fêtes a reçu, le 8 Août 2024 sur la place des tilleuls devant la mairie, La Compagnie de la Trace pour un spectacle « escales en scène en Civraisien »

Ils sont venus nous présenter « la Grenouille fait sa soupe avec Hubert »



et « Carrément Chèvre »



# LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS



## «LES FRIPOUNETS»

Pôle territorial de Civray



**Un lieu Gratuit, Anonyme, Sans inscription**

**Pour les enfants de la naissance à 6 ans, accompagnés d'un adulte référent (parents, grands- parents,...)**

**Un service pour vous : futurs parents et parents**

- Accueil assuré par deux accueillantes disponibles et à votre écoute,
- Pour partager un temps de jeu avec votre enfant dans un espace adapté,
- Pour partager vos expériences, vos ressentis de parents,
- Pour échanger avec d'autres familles ...



**Tous les mardis** entre 9h30 et 11h30

Rue Veuve Allemant Guyonnet à CIVRAY

(à côté de la cantine scolaire de l'école publique de Civray)



**Tous les jeudis** entre 9h30 et 11h30

au Centre d'Accueil des Entreprises à CHARROUX

(7 route de Civray — 86250 Charroux)

**Contact :**



05.49.97.12.50



petiteenfancecivray@civraisienpoitou.fr



@LieuAccueilEnfantsParentsCivraisienPoitou



CIVRAISIEN  
EN POITOU  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



santé  
famille  
retraite  
services

**Fermeture des LAEP (Civray & Charroux) :**

- Jeudi 16 mars 2023
- Mardi 4 avril 2023
- Semaine 16 : du 17 au 24 avril 2023
- Jeudi 18 mai 2023
- Semaines 32/33/34 : du 7 au 28 août 2023

## TRAVAUX PRÉVUS EN 2025

> Projet de rénovation énergétique et globale de la Salle des Fêtes. Le Cabinet d'architectes travaille actuellement sur l'étude des coûts avant de déposer le Marché Public.

> Pose de bordures de trottoirs rue des Loges, avant réfection de la route.

> Achat d'une tronçonneuse

> Achat d'une table de pique-nique en ciment pour l'Aire de repos

## VOTE DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS

<u>ASSOCIATIONS</u>	<u>SUBVENTIONS 2025</u>
Comité des fêtes	900 €
ADMR	310 €
Club de l'Amitié	100 €
APE SIVOS des Châtaigniers	100 €
UNC Anciens combattants	300 €
AICA Payroux-Joussé	100 €
Brême du Payroux et du Clain	100 €
Le lien Amical Joussé / Payroux	100 €
Sapeurs-pompiers Charroux	100 €
Souvenir Français	80 €
Association sécheresse 86	80 €
Culture et Loisirs	100 €
Manifestations festives de Joussé Payroux	80 €
Fonds de solidarité logement de la vienne	80 €
Chambre des Métiers	150 €
Fondation du patrimoine	100 €
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>2780 €</b>

### Horaires d'ouverture au public de la Mairie :

Lundi – jeudi – vendredi de **14h à 17h30** Tél : 05.49.87.81.03

Le mardi la Mairie est fermée au public, mais la permanence téléphonique est assurée

---

Depuis le mois de septembre 2024, notre secrétaire de mairie, Corine RICHARD, a été titularisée (début du 1<sup>er</sup> contrat en 2019) avec le grade de Secrétaire Générale de Mairie.

Depuis avril 2025, notre agent d'entretien, Aurélie MONFROND, est en arrêt maternité et c'est avec joie que nous avons appris la naissance de son petit garçon NINO au mois de mai.

Depuis, le temps de son arrêt, c'est David MONFROND qui fait le remplacement.

### **ÉTAT CIVIL 2024**

**Deux**



**Deux**



**Deux**



**aucun**



### **URBANISME**

- Dossier de Certificat d'Urbanisme : 20 (fait en régie au secrétariat de la mairie)  
(Demande de renseignements de Notaires, Agences immobilières en vue d'achats éventuels)
- Dossier de Demande de Travaux : 16 (coût de 133.00 € HT/ dossier)
- Dossier de Permis de Construire : 4 (coût de 190.00 € HT/dossier)
- Dossier de Permis de démolir : 1 (coût de 152.00 € HT/dossier)

Depuis 2019, l'instruction de ces dossiers n'est plus prise en charge par l'Etat (DDT) mais par un bureau spécialisé en urbanisme de l'Agence des Territoires ; ce service est devenu payant pour les communes.

L'Agence des Territoires est un organisme créé par les élus, qui apportent des aides aux communes avec un service instructeur d'urbanisme, un service de logiciels métiers pour les collectivités, un service d'achats d'informatique et de maintenance.

L'Agence des Territoires accueille l'Association des Maires qui assure un service en matière juridique aux communes et aux communautés de communes.

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS CONCERNANT VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CIVRAISIEN EN POITOU

### Ressources financières / Affaires juridiques



- 18.5M€ de budget général annuel en fonctionnement.
- 15M€ en investissement pour 2024 répartis sur les équipements sportifs et culturels, l'enfance jeunesse, l'habitat, la voirie, les fonds de concours pour les communes, l'entretien des bâtiments et le remboursement du capital.
- Plus de 20 procédures de marchés publics déclenchées en 2024 pour des montants supérieurs à 40 000€.

### Développement économique



- 120 000€ d'aides économiques pour les entreprises.
- 1,2M€ pour l'agrandissement des maisons de santé de Savigné et Civray.
- 150 000€ pour aménager les zones d'activités du territoire.
- Plus de 200 rendez-vous d'accompagnement de porteurs de projets en 2024.
- Un règlement d'aides économiques validé avec la Région.

### Politiques contractuelles



- 4 programmes d'aides aux investissements : activ 2 du Département, programme inter fonds Européens sud vienne 2021/2027, contrat de relance et de transition écologique avec l'Etat, contrat de développement et de transition sud vienne 2023/2025 avec le conseil Régional.
- En 2024, 9 dossiers ont été déposés par la Communauté de Communes pour un montant total de 7,5M€, tous fonds confondus.

### Déchets ménagers assimilés / Numérique / PCAET / Economie circulaire



- La consommation énergétique du territoire représente 80M€.
- 55% des consommations énergétiques du territoire proviennent d'énergies renouvelables locales. 62% de l'énergie est éolienne, 24% par le bois, 7% par le solaire photovoltaïque, 3% par la pompe à chaleur, 2% par le thermique et 2% par la biomasse électrique.

### Cohésion territoriale / Santé / Mobilité



- En 2024 : signature de la Convention Territoriale Globale 2024-2027, signature du Contrat Local de santé 2024/2027, élargissement du territoire pour le Transport À la Demande Intercommunal (TADI).
- Plus de 700 personnes fréquentent les ateliers des conseillers numériques par an : <https://www.civraisienpoitou.fr/conseillers-numeriques-0>

### Eaux / Assainissement / Rivières



- 122 kilomètres de cours d'eau entretenus, répartis sur 14 communes de la vallée de la Charente.
- Les travaux de restauration de la continuité écologique, sur le site du Cornac à Saint-Gaudent et la construction d'abreuvoirs et passages à gué sur le site du Chateaufort à Asnois en 2024.
- Plusieurs actions de restauration des berges et de la ripisylve sur plus de 1300 mètres de linéaire, lutte contre les espèces envahissantes.

### Ressources humaines



- 108 agents au service du Civraisien en Poitou répartis dans 15 services.
- Mise en place d'une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois, Effectifs et Compétences.
- Processus de formation en interne et en externe.
- Mise en place de cartes restaurant.

### Voirie



- 1.26M€ de budget annuel pour 1200 kilomètres de voirie communale. Certains travaux sont réalisés en régie avec du matériel communautaire (PATA, citerne, chargeur, compacteur, balai).
- Tous les ans, un programme voirie est dédié pour les zones d'activités communautaires.

### Urbanisme / Habitat



- 45 ménages accompagnés depuis octobre 2023 (essentiellement sur des travaux de rénovation énergétique).
- Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouveau Urbain sur Valence-en-Poitou, Civray et Gençay.
- 69 logements visités par notre partenaire SOLIHA.
- Les projets sont soutenus par l'ANAH, le Département, les Communes et la Communauté de Communes.
- Le Programme Local de l'Habitat du Civraisien en Poitou approuvé en août 2024 par le Préfet.

### Vie associative



- 80 associations soutenues financièrement pour un budget total de plus de 400 000€ par an.
- 4 coupons "pass" sports et séjours afin de soutenir financièrement les jeunes dans la vie associative du territoire.

### CIAS



- Le CIAS gère 4 établissements : la résidence autonomie et l'EHPAD "le champ du chail" à Valence-en-Poitou ainsi que la résidence autonomie "les bons enfants" et l'EHPAD "le logis des charrières à Chaunay.

### Culture et sports



- Plus de 40 000 entrées en moyenne par an au centre aquatique Odä.
- 200 élèves à l'école de musique "la Cendille" à Gençay.
- De nombreux projets structurants : création de nouveaux vestiaires et participation au projet de cinéma à Gençay, création de nouveaux vestiaires, d'une bulle sportive et rénovation du site des Buissonnets à Valence-en-Poitou.

### Petite enfance / Enfance / Jeunesse



- Plus de 1000 enfants accueillis en moyenne chaque année dans nos différents accueils collectifs.
- Plusieurs structures dédiées à la petite enfance et à la jeunesse : Relais Petite Enfance, Lieu d'Accueil Enfant/Parent, multi-accueil, des secteurs jeunes et accueils de loisirs pour les plus grands.
- Partenariats avec plusieurs associations du territoire.

### Patrimoine bâti et naturel



- 70 bâtiments pour un total de 45 000 m².
- 50 hectares de zones d'activités gérés par la collectivité.
- L'occupation des bâtiments et des terrains : bureaux administratifs, centre de loisirs, ateliers techniques, offices de tourisme, parcs de loisirs et abbaye, par les associations ou par les privés à titre locatif.

### Développement touristique



- Plus de 7000 visiteurs par an dans les accueils de loisirs du territoire.
- 82% des visiteurs sont français, viennent ensuite ceux du Royaume-Uni, des Pays-Bas et de la Belgique.
- Plus de 800 manifestations ont eu lieu en 2024 sur le Civraisien en Poitou.
- Plus de 100 000€ de taxes de séjour perçus en 2024.
- Les grands sites les plus visités : la vallée de singes, le centre aquatique Odä, le cormenier, le parc de la belle, le labyrinthe végétal et l'abbaye de Charroux.
- Bonne fréquentation du festival au fil du son et de la voix du rock en 2024.



Suivez-nous sur facebook



## INFORMATIONS DIVERSES



**TÉLÉCHARGE  
L'APPLI MA ML**

De jour comme de nuit,  
Ma Mission Locale  
en 1 clic...



Application Ma ML

REJOIGNEZ-NOUS



### La Mission Locale, un service pour les jeunes



Tu as entre 16 et 25 ans ?

Inscris-toi à la Mission Locale pour trouver des solutions :

**Emploi, Formation, Mobilité, Logement, Santé, Citoyenneté...**

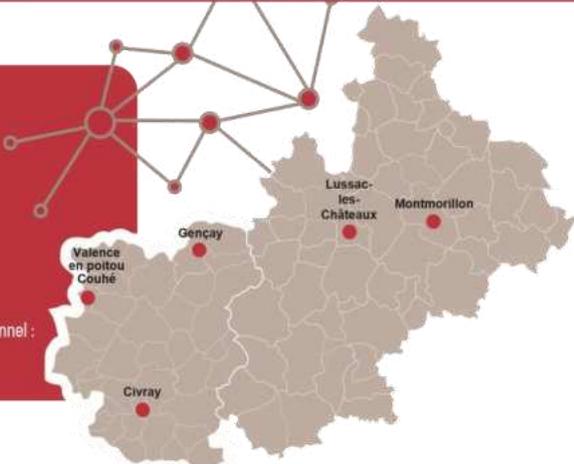
### Info Jeunes, c'est quoi ?



Info Jeunes a pour mission d'informer, gratuitement et anonymement, tous les jeunes sur tous les sujets en lien avec leurs démarches d'accès à l'autonomie : les études et les métiers, l'emploi, le numérique, le logement, la santé, la mobilité, l'accès aux droits, la culture, les initiatives et projets, la citoyenneté, etc...

Il constitue pour les jeunes le premier niveau d'accès aux droits, aides, structures et dispositifs qui leur sont dédiés et adaptés à leur situation.

**Permanences Info Jeunes les mercredis après-midi à : Civray, Couhé et Gençay**




**VOUS TROUVEREZ UNE PREMIÈRE INFORMATION SUR :**

- Les métiers
- Les formations
- L'emploi
- La création ou la reprise d'entreprise
- La validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Les aides et dispositifs régionaux
- ...

Pour toutes questions liées à votre projet professionnel :  
Accueil sur rendez-vous ou en visio sur demande  
**06.30.45.95.11 - erip@mlrcsv.com**



### Coordonnées de la Mission Locale : Civraisien en Poitou

**CIVRAY** : Siège Social : 13 Rue Norbert Portejoie - 86400 Civray - **05 49 87 39 67**

**OUVERT** du lundi au jeudi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30 et le vendredi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30

**VALENCE EN POITOU** : 8 Rue Hemmoor - 86700 Valence en Poitou - Couhé - renseignements au **05 49 59 53 50**

**OUVERT** du mardi au vendredi de 09H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H30

**GENÇAY** : Maison des Services Publics : 1 bis Cité de la Roche - 86160 Gençay - renseignements au **05 49 87 39 67**

**OUVERT** le lundi de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 16H30 et du jeudi au vendredi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H00



## INFORMATIONS COMMUNALES

### TARIFS SALLE DES FÊTES « FABIEN IRIBARREN »

<p><b><u>Repas Familiaux (Habitants Commune)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Moins de 50 personnes</li> <li>• De 50 à 100 personnes</li> <li>• Plus de 100 personnes</li> </ul> <p style="text-align: right; margin-right: 20px;">2<sup>nd</sup> jour de location</p>	<p>120 €</p> <p>135 €</p> <p>155 €</p> <p>GRATUIT</p>
<p><b><u>Repas Familiaux (Habitants Hors Commune)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Moins de 50 personnes</u></li> </ul> <p style="text-align: right; margin-right: 20px;">1<sup>er</sup> jour de location</p> <p style="text-align: right; margin-right: 20px;">2<sup>nd</sup> jour de location</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>De 50 à 100 personnes</u></li> </ul> <p style="text-align: right; margin-right: 20px;">1<sup>er</sup> jour de location</p> <p style="text-align: right; margin-right: 20px;">2<sup>nd</sup> jour de location</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Plus de 100 personnes</u></li> </ul> <p style="text-align: right; margin-right: 20px;">1<sup>er</sup> jour de location</p> <p style="text-align: right; margin-right: 20px;">2<sup>nd</sup> jour de location</p>	<p>175 €</p> <p>70 €</p> <p>210 €</p> <p>70 €</p> <p>240 €</p> <p>70 €</p>
<p style="text-align: center;"><b><u>Vin d'honneur</u></b></p> <p><b>Habitants Commune</b></p> <p><b>Habitants Hors Commune</b></p>	<p>55 €</p> <p>65 €</p>
<u>Traiteur et autres</u>	155 € / jour
<u>Réunion d'information ou exposition</u>	65 €
<u>Association Locales</u>	GRATUIT
<u>École et A.P.E</u>	GRATUIT
<u>Mise à disposition pour famille après obsèques</u>	GRATUIT
<u>Chèque de caution</u>	<i>Au prix de la location</i>

### TARIFS SALLE « AIRE DE REPOS »

➤ Tarif été – de mai à septembre : 30 € la journée

➤ Tarif hiver – d'octobre à Avril : 40 € la journée

Toute location fera l'objet d'une réservation préalable auprès de la mairie, une convention de mise à disposition sera établie entre la commune et le locataire ; une attestation d'assurance responsabilité civile sera demandée au locataire.

**La salle de l'aire de repos et le terrain peuvent être privatisés. Il suffit de le demander à la mairie lors de la réservation. Un arrêté sera préparé et installé sur les barrières, pour la fermeture du site.**

**TARIFS CIMETIÈRE :**

**Achat de concession 2x1 m :**

- Trentenaire.....50 € x 2 : 100 €
- Cinquantenaire ..... 75 € x 2 : 150 €
- Perpétuelle ..... 150 x 2 : 300 €

**Achat d'une cavurne dans le columbarium :**

- 10 ans ..... 350 €,
- 15 ans .....450 €,
- 30 ans .....850 €.



jardin du souvenir

**Achat d'une cavurne (petite tombe)**

- Trentenaire.....50 €
- Cinquantenaire ..... 75 €



**Jardin du souvenir :** Répartition des Cendres .... 20 €

Un registre est également tenu à la mairie pour garder l'identité des personnes dont les cendres ont été dispersées dans le jardin du souvenir.

**Les formalités d'achat d'une concession, cavurne ou répartition des cendres sont à effectuer en Mairie.**



## INFORMATIONS DIVERSES

Association intermédiaire  
17, place du Maréchal Leclerc - 86400 CIVRAY



Vous êtes à la recherche d'un emploi :

Vous avez besoin d'aide et vous avez le matériel :

Nous vous accompagnons dans vos démarches d'insertion professionnelles via des missions de travail auprès des particuliers, collectivités, associations, agriculteurs. Selon vos disponibilités et vos impératifs. Chaque demandeur d'emploi bénéficie d'un suivi personnalisé.

Nous intervenons auprès : Du particulier : entretien courant de la maison, jardinage, repassage etc. (réduction d'impôt, CESU préfinancés acceptés).

Des collectivités : remplacement ATSEM/ASEM, agent territorial, nettoyage de locaux, etc.

Des associations : nettoyage de locaux.

Des agriculteurs : travaux saisonniers.



**INFORMATION IMPORTANTE** : À la recherche d'un emploi ? Vous avez besoin de personnel ? Vous ne pouvez pas vous déplacer jusqu'à Civray ? Notre antenne mobile est peut-être la solution.

À partir de novembre vous pourrez l'apercevoir en déplacement sur notre secteur. Nos partenaires seront également présents à son bord.

Pour consulter nos jours et lieux d'intervention, rendez-vous sur notre site Internet

[www.pluriservices-civray.fr](http://www.pluriservices-civray.fr) ou sur notre site

Facebook <https://www.facebook.com/PluriservicesAI>.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à nous contacter :

Téléphone : [05 49 87 41 45](tel:0549874145) / Mail : [ai@pluriservices-civray.fr](mailto:ai@pluriservices-civray.fr)



Agrément n°1 – POI – 137 délivré par l'Etat

## INFORMATIONS DIVERSES



### Exemple de services proposés par France Service

- Déclarer mes revenus,
- Faire une demande de permis de conduire ou de carte d'identité,
- Demander une aide (allocation logement, RSA, retraite),
- Créer votre espace Pôle emploi,
- Gérer votre compte Ameli.

### France Service à proximité de Jossé

#### CIVRAY

11 rue Salvador Allende  
05.49.87.92.34

#### Horaires

Lundi 8h30-12h30  
Mardi-mercredi-jeudi 8h30-12h30/13h30-17h  
Vendredi 8h30-12h30/13h30-16h30

#### GENCAY

Place du Champ de Foire  
05.16.83.80.86

#### Horaires :

du Lundi au Vendredi  
8h00-12h/13h30-16h30

## Bientôt 16 ans ?

**Il est temps de se faire recenser !**

### Où ?

Tu dois te rendre à la Mairie  
de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale  
d'identité ou ton passeport,  
ton livret de famille et un  
justificatif de domicile

### Comment ?

### Pourquoi ?

À l'issue de ton  
recensement, tu seras  
convoqué pour effectuer  
ta JDC



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation  
te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à  
des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et  
concours (grandes écoles, entrées dans la  
fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de  
conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même  
dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de  
ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai  
légal

### Comment se débarrasser de ses déchets verts ?

Ce type de déchets rassemble les **différents végétaux** que l'on trouve dans les parcs et jardins :

- herbe de tonte ;
- feuilles mortes ;
- résidus de taille d'arbres ou d'arbustes ;
- résidus de débroussaillage ;
- épluchures de fruits et de légumes.

Puisqu'il est, en règle générale, interdit de brûler les déchets verts, que peut-on en faire ? Vous avez le choix entre trois solutions :

- **Les recycler à domicile** : contrairement à ce que l'on pense, ils sont d'une grande utilité au jardin. Vous pouvez en effet les employer pour pailler vos plantations, que ce soit au potager, au verger ou au pied de vos plantes d'ornement. Ce paillage protégera les racines de la sécheresse, nourrira les végétaux en se décomposant, et évitera la repousse des « mauvaises herbes ». Il est par ailleurs possible d'intégrer tout simplement vos déchets verts dans votre compost ;

**Les apporter à la déchetterie** : si vous préférez évacuer vos déchets, vous pouvez les apporter dans une déchetterie qui accepte les déchets verts.

Il existe toutefois des **dérogations** : possible dans des lieux plus éloignés comme les exploitations agricoles, avec précaution (vents, sécheresse).

- [Les habitants de Joussé peuvent déposer leurs déchets aux déchetteries de Usson du Poitou – Charroux – Civray. N'oubliez pas de vous munir de votre carte du SIMER](#)

Si problème pour emporter vos déchets verts à la déchetterie (personnes âgées sans mobilité ou autre problématique) possibilité de demander à la mairie qui pourra les faire déposer en déchetterie avec votre carte dans la limite de sacs autorisés par la déchetterie.

### Quand passer la tondeuse ou autres travaux bruyants chez soi :

**POUR LE RESPECT DES VOISINS**, il est possible de tondre du lundi au vendredi de 8h30 à 12 et de 13h30 à 19h.

**Les SAMEDIS de 9h à 12h et de 14h à 18h**

**Les DIMANCHES et Jours fériés de 10 h à 12 h**

Suivant l'arrêté n°2021-DCPPAT/BE-005 en date du 5 janvier 2021



## Centre de secours De Charroux



Le centre de secours de Charroux compte dans ses rangs 21 sapeurs-pompiers dont 3 officiers, 3 sous-officiers et 10 hommes du rang, 5 personnels féminins dont une infirmière font parti de cet effectif. Il est actuellement dirigé par le lieutenant Michael ARLOT secondé par le sergent Lionel MARTINS.

Le centre de secours de Charroux s'inscrit dans le maillage territorial proposé par le service départemental des services d'incendie et de secours de la Vienne pour répondre au mieux aux sollicitations des habitants du Sud Vienne.

La réponse opérationnelle restant une priorité absolue, le centre de secours de Charroux est en recherche perpétuelle de nouveaux sapeurs-pompiers. Toutes les personnes désirant s'investir dans cette démarche citoyenne peuvent prendre contact un des deux responsables au **06 79 13 42 53** ou au **06 75 10 05 59**.

Si vous avez 16 ans, que vous soyez un homme ou une femme, et que vous ressentez la volonté d'apporter votre aide à autrui, nous vous invitons à rejoindre notre équipe. Les inscriptions sont ouvertes à partir de 13 ans à l'école sapeurs-pompiers de GENCAY.



**INFORMATIONS DIVERSES**

**NUMÉROS APPELS D'URGENCE**

**POMPIERS**



**18**

**GENDARMERIE**



**17**

**SAMU**



**15**

**PROTÉGER ET DÉFENDRE  
LES ENFANTS MALTRAITÉS**



**119**



**3919**



Numéro urgence pour  
sourds et les  
Malentendants

**Centre anti-poison**

**Bordeaux**



**05.56.96.40.80**



**3018**

Contre le  
cyber-harcèlement  
envers les jeunes,  
aides aux parents et  
professionnels des  
métiers de l'enfance  
jeunesse.



Conciliateur : M. BERGER Jean  
06.59.40.27.43

### CHIENS ERRANTS ou DIVAGUANTS SUR LA VOIE PUBLIQUE



Si vous voyez ou si vous trouvez un chien errant sur **la commune de Jossé**, veuillez le signaler à :

\* la mairie aux heures d'ouverture Lundi  
Jeudi Vendredi de 13h30 à 17h30

\*Mme PUISAIS Virginie au  
06.64.44.16.81

En indiquant la race du chien (si possible) et le lieu où il se trouve ;

**La commune ne possédant pas de chenil, nous avons recours, à une association spécialisée, ANIMAL'OR, sur le gardiennage des chiens errants.**

**Suite à notre appel l'association vient chercher le chien et les propriétaires une fois retrouvés seront contactés pour récupérer leur animal mais en contrepartie d'une participation financière.**

**Une amende vous est réclamée pour récupérer votre animal, si celui-ci n'est pas pucé ou tatoué, vacciné l'amende sera plus lourde**

**ANIMAL'OR, est entre autres, une fourrière animale, située à Mairé L'Evescault en Deux-Sèvres, 1 Le Four à Chaux ZI,**

**Leur travail est avant tout :**

- **La capture et la prise en charge des chiens errants 24h sur 24 et 7 jours sur 7 suite à l'appel de la commune concernée,**
- **La recherche des propriétaires,**
- **L'adoption des chiens,**
- **La prise en charge des animaux blessés, et le transport vers la clinique vétérinaire partenaire,**
- **Le ramassage des animaux morts dont le poids n'excède pas 40 kg et leur prise en charge, La gestion du centre animalier (fourrière animale)**

Comment récupérer votre compagnon, il vous suffira de prendre rendez-vous auprès de la structure qui vous aura contacté et de présenter les documents justifiant que vous êtes le propriétaire. Vous devrez également vous acquitter des frais de capture, d'hébergement, d'identification et frais vétérinaires pratiqués pour le bien de votre ami à quatre pattes lors de son séjour.

**Les Chats** : Il n'est pas autorisé de nourrir un chat errant, sauf si vous souhaitez l'adopter. N'oubliez pas de le faire pucer.

Pour éviter la prolifération, faire castrer votre chat ou chatte. Prendre contact avec le vétérinaire.



Il est signalé à la Mairie la disparition de **chats domestiques**. Parfois le chat apprivoisé peut partir pour découvrir un territoire plus grand. Certains reviennent après plusieurs semaines d'absences.

Parfois, ils ne reviennent pas. Ils peuvent être morts de mort naturelle, recueillis par d'autres personnes s'il est très éloigné de ses propriétaires.

Certains s'inquiètent que leur chat pourrait être « tué » car il dérange.

Il est bien évidemment interdit de tuer un chat. Si le chat est sujet de discorde entre voisins, il faut en discuter pour trouver un terrain d'entente.

### TRAVAUX EAU DE VIENNE - SIVEER



En 2024, rénovation de canalisations d'eau Potable, ainsi que de branchements d'assainissement ; rue des Loges RD 727 et D28

- Coût à la charge d'Eaux de Vienne + 500 000€



L'équipe de l'entreprise ARLOT-IRIBARREN qui a fait les travaux a proposé de faire un après midi présentation de leur métier aux élèves de CE2-CM1 et CM2 du SIVOS des Châtaigniers. (école de Saint-Romain)



Explication technique et Observation de montage de tuyaux.

### Goûter offert par la Commune



Le Conseil municipal remercie Eaux-de-Vienne pour la programmation de ces travaux et son prestataire ARLOT IRIBARREN de Gençay pour leurs travaux et organisation de qualité. Merci à l'enseignante de Saint-Romain 2023/2024 d'avoir accepté l'invitation.

Pour les fêtes de fin d'année, les conseillers de la commune ainsi que les membres de la journée citoyenne se sont réunis pour peindre des décorations ainsi que décorer des branches de sapins.

Ces décorations ont été installées début décembre pour embellir la commune



Si vous voulez participer à l'embellissement de la commune, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie



# Journée Citoyenne

Pour la huitième année, la commune de Joussé a organisé la journée citoyenne.

Le principe de cette journée, est de donner de son temps pour embellir et rafraichir les bâtiments et petits patrimoines de la commune. La commune alloue un budget pour les diverses fournitures.

Un groupe de 15 bénévoles s'est donné rendez-vous à la salle des fêtes. Après un café offert par commune de Joussé, les groupes se sont constitués.

Une partie des bénévoles se sont retrouvés au bois des Chevreaux pour nettoyer le chemin ainsi que la stèle.



Le crucifix à côté de la cité de la Porte a été démoussé manuellement et 4 vélos ont été repeints en rose pour être utilisés pour Octobre rose.

Comme chaque année, le nettoyage d'une partie des chaises de la salle des fêtes a été effectuées.

Cette journée très constructive s'est terminée par un repas convivial concocté par des bénévoles. Un grand bravo à toutes ces personnes qui ont accepté de donner de leur temps avec gentillesse et bonne humeur.



Si vous souhaitez nous rejoindre, veuillez contacter le secrétariat de la mairie

Merci à Toutes et Tous, la Mairie

### PROJET SALLE DES FÊTES

Comme vous avez pu le constater dans les comptes 2024, un budget avait déjà été prévu pour ce projet qui vient d'être renouvelé pour 2025. C'est un projet qui peut être accompagné financièrement par le Syndicat Energie Vienne dans le cadre des économies d'énergie. Le Syndicat a missionné un bureau d'études pour l'analyse des travaux à estimer et qui a ensuite passé le marché public pour trouver un cabinet d'architectes.

Le Cabinet ESTOUDRE de Poitiers a été retenu . Celui-ci a proposé un nouvel estimatif du fait d'obligations réglementaires et de conformité plus divers aménagements. Ce qui a augmenté de façon importante le coût du projet. Des choix et modifications sont en cours.

#### **Actuellement :**

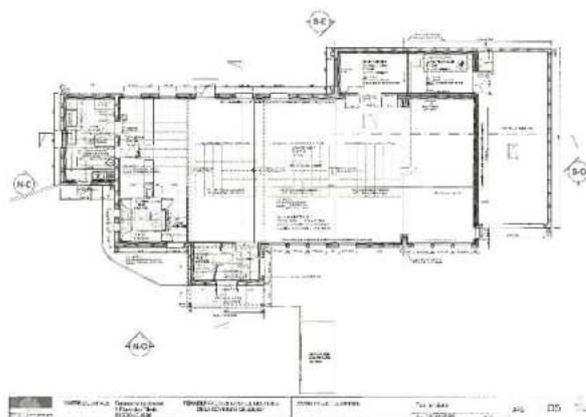
- phase APS (Avant Projet Sommaire).

Nous attendons le retour du Cabinet ESTOUDRE qui doit nous envoyer une phase APD (Avant Projet Définitif), ce qui, après validation, permettra la déclaration préalable de travaux et la déclaration d'aménagement intérieur, puis le lancement du marché public pour la demande de devis des artisans. Pour rappel, si notre dossier est recevable, le Syndicat Energies-Vienne fera une avance pour le paiement des factures, que la commune remboursera 2 ans après la fin des travaux pendant 1 nombre d'années à décider et à taux 0. Il restera la TVA à avancer, qui sera en partie remboursée dans les 2 ans (16,40% sur 20 %).

Des demandes de subventions ont été réalisées, des montants sont accordés :

- l'Etat avec le Fond Vert .....130 000 €
- La communauté de Communes avec un fond de concours ..... 30 000 €
- Le Département avec l'enveloppe Activ 3... ..... 20 000 €
- Le Syndicat Energies-Vienne .....en cours .....25 %

Après l'examen des devis et si les coûts sont supportables pour la commune, les travaux pourront commencer. Vous serez informés de la suite de ce dossier. Dans le cas où la rénovation serait validée, les travaux pourraient commencer courant octobre....la salle peut donc être louée jusqu'à fin septembre 2025.



### **LE SIVOS – RPI, regroupement scolaire Payroux Jossé La Chapelle-Bâton Saint-Romain :**

#### **57 élèves à la rentrée de septembre 2024**

Le SIVOS a son siège social à la mairie de LA CHAPELLE-BATON ; La secrétaire du SIVOS, madame Annick ROGEON étant partie à la retraite, c'est madame Céline BAUDIFFIER qui a pris le poste.

À PAYROUX.....3 agents, pour le soutien à la maternelle, madame Agnès HÉLIAS pour la garderie, madame Nadia FUMERON et pour la cantine, madame Nelly MERCIER. À SAINT-ROMAIN.....2 agents pour la cantine, Monsieur LE DU Yannick et la surveillante, Madame LORÉ Nathalie Soit au total .....5 agents.

Le bureau est constitué des 4 maires des 4 communes puis de 3 membres de chaque conseil municipal. LE SIVOS DES CHATAIGNERS accueille les enfants des 4 communes, de la maternelle au CE1 à l'école de PAYROUX et le CE2, CM1, CM2 à l'école de SAINT-ROMAIN.

La classe unique des CE2,CM1 et CM2 est à SAINT-ROMAIN, 2 jours par semaine, les lundis et mardis et accueillie au collège de Charroux 2 jours par semaine, les jeudis et vendredis. Les CM1 et CM2 peuvent ainsi bénéficier d'heures de cours avec des professeurs de français, de mathématiques et d'histoire. Les CE2, restent en classe avec leur enseignante et peuvent ainsi travailler sur leur programme de façon plus soutenue. L'ensemble peut profiter du gymnase pour le sport et utilise le self pour le déjeuner. Une gardienne du Sivos, les surveille dans la navette du bus, matin et soir. Elle les accompagne au self et les surveille sur la cour après le repas.

Le SIVOS a géré un budget 2024, sans les excédents antérieurs, à hauteur de 167 154,89 € en fonctionnement et 3119,44 € en investissement. La participation financière 2024 de la commune de Jossé pour 11 enfants résidents .....26 571,56 €.



## VIE ASSOCIATIVE

**Et pour 2025** : un nouveau programme a été établi selon un ordre chronologique différent de 2024 pour tenir compte des futurs travaux de la salle des fêtes de Joussé.

**Marche** : La randonnée pédestre est prévue à Payroux, le Dimanche 30 Mars, à partir de 8h00. Deux circuits d'environ 7 et 13 km seront proposés, avec ravitaillement pendant le parcours.

Elle sera suivie d'un repas à la salle des fêtes, sur réservation avant le 24 Mars au 06 32 37 35 60 ou 06 83 04 96 55.

**Voyage** : Cette année nous partons faire la fête au carnaval de Cholet le Dimanche 27 Avril. Tous les ans, pendant une semaine, c'est plus de 80000 visiteurs qui admirent les magnifiques chars géants du carnaval au rythme des 30 bandas locales ou internationales et des 200 carnavaliers. Nous irons défiler avec eux et profiter des animations et de la fête foraine.

**St Jean à Joussé** : Le concours pétanque-palets sera une des animations de la fête le dimanche 22 Juin

**Tournoi de palets et repas**, avec le Palet club d'Availles le samedi 5 juillet aux halles de Joussé. Ouvert à tous.

**Fête de Payroux** : Le Lien Amical assurera à nouveau sa participation le dimanche 18 Août 2024 à la fête de Payroux.

**Entrecôte-frites animé par Calypso** samedi 6 Septembre sous les halles de Joussé

**L'atelier couture ouvrira ses portes** le samedi 8 Novembre à Joussé avec l'expo et la vente de ses réalisations ainsi que l'organisation d'une tombola.

**Après-midi crêpes et jeux** le samedi 6 ou 13 Décembre à Payroux. Tirage des grilles gagnantes de Noël.

Les activités sportives continuent tout au long de l'année, comme en 2024 Marche, vélo, pétanque et palet, couture... selon le calendrier ci-dessous :

LE LIEN AMICAL JOUSSE - PAYROUX			
Sport, Détente et Culture			
Calendrier des activités 2025			
LUNDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MARCHE	COUTURE, Peinture, Jeux de société	PALET - PÉTANQUE	VTC
15H00 (printemps) ou 17h00 (été) Départ des Halles de Joussé Toutes les semaines	9h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00 Salle des associations de Joussé	16H00 (hiver) 17h00 (été) à Joussé Tous les vendredis, Place des Tilleuls	9h00 aux Halles de Joussé en alternance les semaines paires 25-30km
Nadine 06 45 54 00 29	Dominique D 06 81 96 67 54	Dédé 07 71 87 64 85	Jean-Paul 06 83 04 96 55

DÉTENTE

## Le Lien Amical Joussé-Payroux

SPORT

Le Lien Amical Joussé-Payroux a, cette année, renouvelé son bureau et changé de président lors de son assemblée générale du 4 janvier 2025. Sa composition est la suivante :

Président : Gérard JACOB, Vice-président : Serge MOIGNER  
 Trésorier : J-Paul GAUVREAU, Vice trésorier : Robert SOULAS  
 Secrétaire : Pascal MOULIGNEAUXJ-Louis LAVERRET  
 Membres : Dominique DANIEL, Nadine DURAND, Michelle LAVERRET, André BONNET

Le but du nouveau bureau est de continuer à proposer les différentes activités de l'association à la soixantaine d'adhérents qui la composent.

**La marche :** 10 à 15 marcheurs profitent de nos chemins tous les lundis après-midi au départ de Joussé.

**Le vélo tous chemins (VTC) :** 5 à 10 cyclistes partent des halles de Joussé à 9h00, un samedi matin sur deux, sur tous les chemins des environs, pour 25 à 35 km. Après une activité modérée depuis l'automne très pluvieux, les beaux jours vont redonner l'envie de profiter d'une bonne balade vivifiante, et dans l'ambiance bon enfant d'un groupe qui va au rythme de chacun. Si le cœur vous en dit, rejoignez-nous ! On peut aussi vous aider à réparer votre vélo.



**La Pétanque et Les Palets :** Tous les vendredis à 16h00 (17h00 en été) Place des Tilleuls à Joussé, une dizaine de tireurs viennent viser le cochonnet entre amis sur un terrain remis à neuf par leurs soins. Tout cela se termine par le casse-croûte en fin de séance. Bonne ambiance assurée.

**La Couture :** L'atelier a encore beaucoup travaillé cette année, notamment pour préparer les magnifiques réalisations qui ont été vendues lors de la fête du 18 Août à Payroux, à la journée portes ouvertes du 9 Novembre et au marché de Noël de Champniers.

Elles ont aussi réalisé la déco des tables pour la soirée dansante du 7 Décembre.

Bravo à nos couturières, qui vous proposent de les rejoindre tous les jeudis matin et après-midi à la salle des associations de Joussé.



La vocation du Lien Amical est également d'organiser des manifestations culturelles ou sportives ;

Le 7 Décembre 2024 à la salle des fêtes de Joussé, Flash Dance et son DJ David est venu animer la soirée entrecôte-frites. 180 convives ont pu profiter d'un repas au top dans une ambiance musicale très festive.

Si l'une d'elles vous intéresse, venez, essayez, et revenez si ça vous plaît. Contactez-nous au 06 99 08 77 00 (Gérard), 06 32 37 35 60 (Serge) ou 06 83 04 96 55 (Jean-Paul). La cotisation d'adhésion est de 15 euros par an.

### CONSTRUCTION DE 6 MAISONS, Cité du Côtéau

Suite à la recherche par notre conseil municipal d'un projet de construction de nouveaux logements, Un contact a été pris avec le directeur d'HABITAT DE LA VIENNE, M. Aveline, pour proposer des terrains à construire ; ce projet en cours depuis quelques années va aboutir en 2025 par la construction par L'entreprise BEBIUM ACCESS de 6 logements à la Cité du Côtéau. BEBIUM ACCESS a son siège social à CHASSENEUIL DU POITOU et est partenaire d'HABITAT DE LA VIENNE ;

Le terrain a été vendu par la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou qui en était propriétaire.

C'est ensuite HABITAT DE LA VIENNE, bailleur social , qui fera la gestion de ces 6 logements : 2 T2, 2 T3 et 2 T4.

Notre commune n'a aucun financement à engager. L'avantage, c'est de répondre aux nombreuses demandes de locations faites régulièrement en mairie et de pouvoir accueillir de nouveaux habitants.



Maisons en cours de construction



LE MANÈGE DES PAINS



La boulangerie « le Manège des pains » vous accueille :

**du Lundi au Samedi de 8h à 13h**

Entrée du magasin côté gauche de la mairie

Vous y trouverez de : L'épicerie, pains et pains spéciaux et viennoiseries,

Des fruits et légumes,

Des pâtisseries Maison,

Snacking divers,

Plats cuisinés maison, quiche etc.....

Et bien sûr, du personnel à votre écoute pour vous conseiller dans vos commandes ou pour simplement le contact humain.

Des tables sont à votre disposition dans la cour, pour déguster pâtisseries et prendre un café ou un thé.

**Possibilité de livraison à domicile en cas d'invalidité temporaire ou permanente.**

**Nous contacter au 05.49.87.80.87**



**CULTURE ET LOISIRS**

Le bureau se compose de :  
Président : Mr PEINTUREAU Bernard  
Trésorier : Mr FAVARD Christophe  
Vice Trésorier : Mr PASQUET Joseph  
Secrétaire : Mr MAUTRÉ Cyrille

> **Le 15 Avril 2024** Culture et Loisirs a réuni 17 collectionneurs à la Salle des fêtes « Fabien Iribarren » de toutes horizons ; vous avez pu y contempler des collections : de masques, sur le cirque, des photos anciennes et récentes de Jossé, des fabophiles, des maquettes réalisées avec des allumettes, etc...

> **le 17 et 18 Mai 2024** l'association a organisé une galerie d'art dans la salle des fêtes, qui a réuni 24 exposants, des peintres confirmés et amateurs, des sculpteurs, et une galerie à ciel ouvert de photos exposées place des tilleuls.

> **le 17 Août 2024** l'association s'est rendu sur la commune de Payroux pour exposer diverses photos et organisée la « Soirée des Étoiles » pour les amoureux de nuits étoilées.

> **le 18 Août 2024** nous avons organisé une exposition de photos sur la Commune de Payroux.

> **Du 15 au 20 octobre 2024** une exposition de peintures individuelle vous a été présentée à l'aire de repos durant une semaine.

> **Du 14 au 15 décembre 2024** une exposition d'art végétal individuelle vous a été présentée à l'aire de repos un week-end.



- **13 Avril 2025 : Salon des Collectionneurs à Jossé**
- **20 et 21 septembre 2025 concentration de véhicules et de matériels anciens de tous genre, ainsi qu'une exposition peinture et sculpture,**
- **Exposition photos à la Chapelle-Bâton début Août et à Payroux Mi-Août**
- **Chaque saisons des expositions individuelles seront proposées**

### CLUB DE L'AMITIÉ

Tout d'abord, nous rendons hommage à ceux qui nous ont quittés en 2024 : M. GOUBERT Joël.

C'est une année de transition, suite à la disparition de Mme FAVARD Jany.

Chaque mois, les réunions ont lieu les premiers et troisième mercredi à 14h dans la salle des associations (ancienne garderie) près de la Mairie.

Les activités sont principalement : détente avec jeux de société et belote ; la journée se termine par un goûter.

Le club a participé à la brocante de Jossé, nous organisons deux sorties au restaurant à l'automne et au printemps.

Un voyage, début juin, s'est fait au Futuroscope pour un spectacle son et lumière.



Pour l'année 2025, des projets comme un concours de belote et un thé dansant sont programmés.

Sortie en 2025 d'un livre d'André Sapin sur la période Résistance et Répression 1940 -1945 à et le Sud Vienne.

Le bureau se compose de :

Président : Mr NOIRAULT Yves

Présidente adjointe : Mme THIBAUD Hélène

Trésorier : Mr FOUCHER Rémi

Trésorier adjoint : Mr SUTEAU Jean

Secrétaire : Mme NOIRAULT Monique

Secrétaire adjointe : Mme ALASTRA Marie-thérèse



## RAPPEL



Nombreuses personnes se permettent de passer trop près de l'agent technique, voire de rouler sur les cônes de signalisation délimitant la zone du chantier, à une vitesse non règlementaire lorsqu'il se situe à l'abord des routes pour effectuer ses tâches.

La signalisation vous prévient **d'un danger**, merci de respecter les limitations de vitesse que ce soit dans les **HAMEAUX**, comme **dans le bourg de JOUSSÉ** ;



**UNC JOUSSÉ – ANCIENS COMBATTANTS**

Le 8 mai 2024 les 80 ans de la libération



**En Commémoration du 17 juillet 1944**



Une cérémonie le 9 août 2024 a permis de rappeler  
Les faits du 17 juillet 1944.

Une causerie a rappelé le vécu de ceux présents ce  
jour-là.

**Commémoration du 11 novembre 2024**

- en présence de Joël GOUBERT-porte drapeau- qui nous a quittés depuis -



Un nouveau porte-drapeau à l'UNC Joussé : Patrice ROUET, merci à lui.

- Une pensée pour Joël GOUBERT, décédé le 4 décembre 2024, qui était porte drapeaux à l'Union des ANC de Joussé.
- Une pensée pour Gabriel BONNEAU, décédé le 2 janvier 2025 à l'Ephad de Ruffec, ancien résistant, à l'âge de 102 ans. Ancien habitant de la commune de Joussé, rue de le Fontaine.
- Une pensée pour Jean IRIBARREN, décédé le 26 mars 2025 au Pays basque, ancien entrepreneur de travaux publics sur la commune Joussé.

**PAROISSE SAINT- SAUVEUR EN CIVRAISIEN**

Notre église de Joussé est située dans la paroisse Saint-Sauveur en Civraisien. Le père Michel Moussiessi est responsable de cette grande paroisse. Il réside à Gencay à l'adresse suivante : Secrétariat : Maison Paroissiale – 25 route de Civray – 86160 GENCAY tél : 05 49 45 94 87, email : [stsauveur@poitiers-catholique.fr](mailto:stsauveur@poitiers-catholique.fr)

Il est aidé, dans sa mission, par le Père Bernard Loy de Charroux (05.49.87.50.72), le Père Alain Nauleau de Blanzay (05.49.87.07.75), le Père Jean François Plantureux de Couhé (06.51.75.90.57). Monseigneur Pascal WINTZER fin septembre 2024.

Monseigneur Jérôme BEAU a été nommé pour le diocèse de Poitiers, il a pris ses fonctions le 2 mars 2025.

Les évènements religieux sont assurés par les prêtres avec les équipes d'animation. S'inscrire auprès du secrétariat dès que vous connaissez la date de l'évènement.

À Civray, à la salle Saint-Nicolas, des bénévoles tiennent une permanence les jours de marché (Mardi et vendredi).

Le pèlerinage diocésain de Lourdes a lieu du 5 au 10 août 2025. S'inscrire en Mai. Le journal au cœur de la vie est distribué 4 fois par an. Un affichage extérieur, sur le panneau à fauche de la pote de l'église vous informe également.

Nos remerciements aux personnes qui contribuent à faire vivre notre église. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Mr Yves NOIRAULT au 06.07.03.19.39

Yves NOIRAULT





### AICA PAYROUX-JOUSSE

La chasse a besoin d'être expliquée afin d'éviter des malentendus.

Beaucoup de gens pensent que la passion des chasseurs est une tradition d'arrière garde fondée sur le simple fait de tuer des animaux.

Tuer des animaux et les manger est une évidence pour nous mais ce serait une erreur de penser qu'elle se résume à ce simple constat. La chasse a une approche écologique des territoires.

L'ACCA est responsable de gestion de la faune sauvage sur son territoire. Cette gestion comprend :

- La régulation des espèces, comme le renard, le corbeau Freux, la corneille noire etc...
- Protéger les espèces menacées,
- Réaliser ses plans de chasse (un plan de chasse tend à assurer le développement durable des populations de gibiers et à préserver leurs habitats en conciliant les intérêts agricoles)
- Développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un équilibre AGRO-SYLVO-CYNEGETIQUE.

Il ne faudrait pas que chasseurs et non chasseurs se fracturent définitivement (Il faut DIALOGUER).

Bureau :

Président Mr DELHOME Michaël

Secrétaire Mr PORTOLAN Vincent

Trésorier Mr BADIÉ Jean-Louis

#### Petit rappel sur la sécurité :

Les responsables de la chasse en battue ont l'obligation de passer le stage de sécurité à la Fédération pour pouvoir exercer

D'ici 2030, tous les chasseurs devront avoir suivi la formation sécurité décennale **OBLIGATOIRE** pour pouvoir valider leur permis de chasse. Pour plus de renseignement se rapprocher du président, du secrétaire ou directement à la fédération de chasse.



## VIE ASSOCIATIVE



Cette année 2024, l'APE des Châtaigniers, du RPI des écoles de Payroux, St Romain, Joussé, La Chapelle Bâton a organisé de nombreuses manifestations tout au long de l'année afin de récolter des fonds pour financer les transports des sorties pédagogiques

L'année à commencer par le carnaval, le 13 février, avec les enfants des écoles, le centre La Planchonerie et l'EHPAD Les Cèdres, nous avons débuter par un défilé dans les rues, ensuite nous avons été dans le jardin Hippolyte de Ferré pour bruler le bonhomme du carnaval confectionner par La Planchonerie puis nous avons regardé le spectacle « sauve qui peut » offert par l'APE et nous avons fini l'après-midi autour d'un goûter offert par la Résidence Les Cèdres.



Le 1<sup>er</sup> Mai, la fête du printemps a eu lieu à Payroux, elle a été organisée avec l'aide du club de foot ASPCM de Payroux, Charroux, Mauprévoir. Ce jour-là, les chemins et sentiers ont été emprunté par de nombreux marcheurs lors de randonnées pédestres de 10 et 15 kilomètres. Il a aussi été organisé un marché des producteurs sur le stade de foot réunissant de nombreux professionnel, ainsi qu'un vide grenier sur la rue des fours à chaux.

Pour la seconde fois, il y a eu une course de caisse à savon, attirants de nombreux spectateurs venu soutenir les 16 compétiteurs, qui ont fait preuve d'une grande imagination pour leurs caisses à savon.



Le samedi 29 juin, les enfants et les parents se sont tous retrouvés pour la kermesse à Joussé. Cette année les maitresses et les enfants ont fait un spectacle sur le thème des jeux olympiques, avec des chants, des danses et du théâtre. Suite à ce fabuleux spectacle, l'APE a invité les enfants et les parents autour du verre de l'amitié et a organisé de nombreux jeux pour les enfants. Pour clôturer cette journée pluvieuse, l'APE a proposé un repas pour terminer la soirée en offrant les repas aux enfants du RPI.



Le 17 et 18 Août pour la fête des associations, l'APE a organisé une randonnée pédestre, un apéritif dinatoire avec les participants. Le dimanche, l'APE des Châtaigniers a réalisé le repas du midi avec andouillettes, saucisses, frites et tartelettes pour régaler petit et grands.

Pour la rentrée de septembre, la collecte de cartouche d'encre a été reconduite auprès des écoles avec des points de collecte, aux écoles de Payroux et de St Romain.

Le 26 Septembre a eu lieu l'assemblée générale de l'APE de Châtaigniers élisant un nouveau bureau : Laurent MERCIER (président), Adeline GABORIAUD (vice-présidente), Magdalena THIMONIER (trésorière), Linda FOUCAULT (vice-trésorière), Stéphanie MERCIER (secrétaire) et Audrey DELANTES (vice-secrétaire), Anthony HELIAS, Alexandre GABIREAU, Marine LAMY, Marie NOIRAUULT, Théophane NOIRAUULT (membres).



## VIE ASSOCIATIVE



Après avoir consulté les maitresses des écoles de Payroux et St Romain, les membres de l'APE des Châtaigniers se sont mis d'accord pour attribuer un budget annuel à chaque école, les maitresses devront gérer seules ce budget et nous transmettre un bilan en fin d'année scolaire.



Pour cette nouvelle année scolaire, nous organisons un marché de Noël qui sera le 1<sup>er</sup> décembre 2024 à la salle des fêtes de Joussé ou nous vous attendons pour partager un bon moment, les enfants du RPI chanteront à 10h30 puis il y aura l'arrivée du père Noël qui donnera des cadeaux et du chocolat aux enfants des écoles.



Les Maitresses, et Agnès seront présentes pour vendre les bricolages fabriqués par nos petits lutins. Vous pourrez faire des photos avec le père Noël. Vous pourrez également profiter des nombreux producteurs locaux, artisans et créateurs, puis des balades à poney. Il y aura également un stand APE avec des tombolas adultes et enfants, une vente de gâteaux et des décorations de Noël puis une buvette et de la restauration.



Nous ferons également, un repas en début d'année, un carnaval, la fête du printemps le 1<sup>er</sup> Mai, le 28 Juin la kermesse, et en Août la fête des associations. Certaines dates restent à définir.

Les membres de l'APE et moi-même, vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et comme chaque année nous vous attendons nombreux lors de nos manifestations, pour pouvoir offrir le meilleur à nos enfants.



Merci Laurent, Président.

**LA BRÊME DE PAYROUX  
JOUSSÉ**



Suite aux crues les concours de pêche de Joussé et de Payroux n'ont pu avoir lieu,  
Les repas de mars et octobre ont connu une bonne affluence.

Malgré les investissements conséquents de l'année, nos comptes restent stables.

**Le bureau de l'AAPPMA 2022-2026 :**

Président : CHARRAUD Bruno, Vice-président : BONNET André,  
Trésorier : SIROT Florian, Adjoint : MAUTRÉ Cyrille,  
Secrétaire : FRETIER Jean-René, Adjoint : FAVARD Christophe  
Commissaire au compte : PEINTUREAU Stan

**Les prévisions pour 2025 :**

Alevinages : Tanches, Black Bass, Perches, Truites pour l'ouverture en mars

Concours de Pêche :

> Dimanche 29 juin à Joussé,

>Dimanche 17 août à Payroux

Repas : Dimanche 26 octobre (choucroute)

Divers : nettoyage des rives à définir



Bonne pêche



### Comité de Jumelage des amis de Manga



Distinction décernée au Comité des amis de Manga

Cette année 2024 a encore été une année difficile autant pour nos amis Burkinabè que pour notre association. Nous remercions toutefois la Communauté de Communes et nos adhérents pour leur fidèle soutien.



En 2024, nous avons lancé le projet d'un plan triennal pour la réinsertion d'enfants en situation de rue et la lutte contre les violences faites aux enfants de Manga au travers de l'association dirigée par notre ami de longue date, Moïse Goungounga, nouveau président des Amis de Manga sur place.

Pour notre part en 2024,, nous avons organisé 2 randonnées, la première a malheureusement dû être annulée pour cause d'intempérie mais celle d'octobre, à la Chapelle Bâton, malgré une météo capricieuse s'est déroulée dans une ambiance sympathique suivie d'un dîner convivial. Merci à la Mairie et au Comité des fêtes de Chapelle pour leur accueil ! Nous y sommes retournés le 15 décembre pour le marché de Noël....

Nous sommes toujours aux côtés de nos amis de Manga depuis bientôt 15 ans et espérons pouvoir continuer à les soutenir dans leurs efforts de progrès. Les subventions se réduisent : cette année 2025 pas de subvention du CD, ni du syndicat d'eau et réduction de la participation de la comcom...

En ce qui concerne les projets, nous désirons continuer l'aide à l'association

de Moïse dans la mesure de nos moyens disponibles.

2 randonnées sont programmées : l'une à Payroux le 12 avril et l'autre à Charroux en octobre (date à préciser),



Chez Mme Vilchange - Bois Fleury - 86350 Payroux  
[Dominique.rovery@orange.fr](mailto:Dominique.rovery@orange.fr) ☎ 05 49 97 01 69

COMITÉ DES FÊTES  
2024



Feu de Saint-Jean



Marché producteur  
et créateur



feu d'artifice du samedi soir



Repas samedi soir

Moto Run



## COLOR RUN le dimanche 22 juin 2025 au profit de l'Association HANDI ALEXIS PING



Je me présente, je suis Alexis BADIÉ j'ai 18 ans. Je suis atteint d'une maladie génétique osseuse extrêmement rare qui entraîne des douleurs chroniques ainsi que des difficultés à la marche qui m'oblige à me déplacer en fauteuil roulant.

Je suis passionné de sport et pratique le tennis de table depuis mes 10 ans dans l'Association Pongiste Mélusine en handisport à Lusignan. En septembre 2023, j'ai intégré le Pôle National Handisport en section tennis de table handisport au CREPS de Bordeaux.

J'ai accédé en compétition handisport au niveau National 1 au critérium fédéral.

Cette année sportive aura un coût financier important pour ma famille (10 000 euros) qui comprend l'hébergement au CREPS, déplacements pour les compétitions, achat de matériels pour le tennis de table comme raquette, revêtements, équipements pour mon fauteuil roulant et l'achat d'un fauteuil roulant adapté.



Le comité des fêtes organise un COLOR RUN

6km500 au profit de l'association

Handi Alexis Ping



Départ à 10h de la mairie

Enfant -16 ans : 5euros/ Adulte 10 euros

A l'arrivée verre de l'amitié offert en présence du  
papa d'Alexis

IPNS